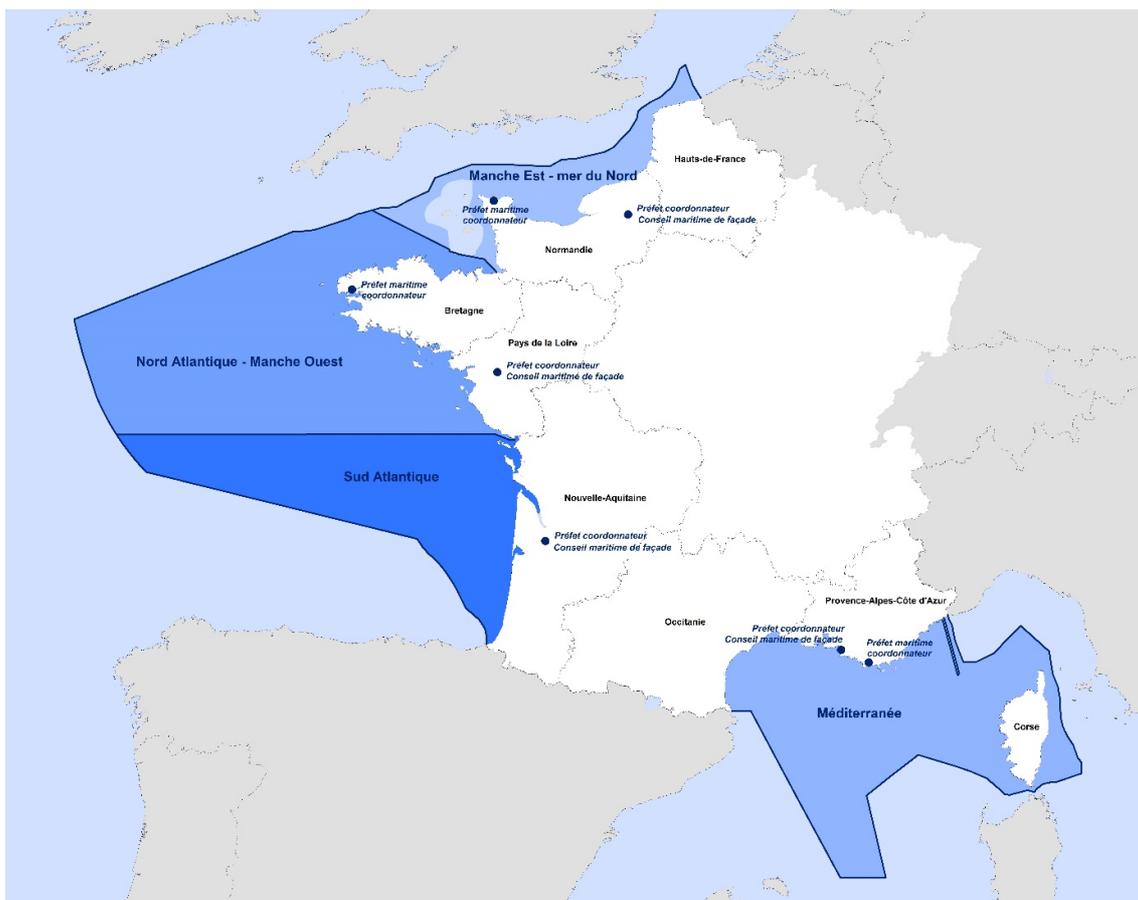




DOSSIER DE PRESSE

Consultation des citoyens pour la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mer et le littoral

Stratégie de façade maritime Sud-Atlantique



Janvier 2018

Quel avenir pour la mer et le littoral ?

Une concertation avec les citoyens

Avec ses espaces maritimes et littoraux la France possède un patrimoine naturel remarquable et un potentiel de développement socio-économique important. La mer et le littoral font déjà l'objet de nombreux usages, ils sont aussi soumis à de nombreuses pressions du fait du changement climatique, des pollutions terrestres ou de l'impact des activités humaines. Afin de garantir le bon état écologique et une meilleure valorisation économique et sociale de la mer et du littoral, la Stratégie nationale pour la mer et le littoral a été adoptée en février 2017.

Cette stratégie :

- fixe les objectifs de long terme : la transition écologique, le développement d'une économie bleue durable, le bon état écologique du milieu marin et l'influence internationale de la France en tant que nation maritime ;
- donne un cadre d'action au travers de quatre orientations stratégiques : s'appuyer sur la connaissance et l'innovation ; développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients ; soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins ; promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux.

Pour chacune des façades maritimes en métropole, un document de planification – le document stratégique de façade – doit préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale en fonction des spécificités locales. Il comportera une planification spatiale sous la forme d'une carte des vocations. Les documents stratégiques de façade sont élaborés par l'État en concertation avec les acteurs maritimes et littoraux réunis dans le conseil maritime de façade et font l'objet d'une concertation préalable avec le public.

Les conseils maritimes de façade

Un **conseil maritime de façade réunit 80 acteurs** en cinq collèges représentant l'État (ses services et ses établissements publics), les collectivités territoriales, les professionnels du littoral et de la mer, les salariés d'entreprises et les associations d'usagers de la mer et du littoral et de protection de l'environnement.

Y siègent également des personnalités qualifiées, de la société civile et du monde scientifique. C'est un lieu d'échanges entre les différents acteurs de la mer, du littoral et de la terre, dans le but de trouver un véritable équilibre en faveur du développement durable.

Il a pour missions d'**émettre des recommandations à l'État** sur l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer, d'identifier les secteurs naturels à protéger et les secteurs propices au développement des activités économiques. Les conseils maritimes de façade sont étroitement associés à l'élaboration des stratégies de façade maritime.

Afin d'impliquer les citoyens pour l'avenir de la façade maritime Sud-Atlantique, **la Commission nationale de débat public organise une concertation préalable.**

Il s'agit de **recueillir des avis et des arguments pour enrichir les réflexions qui mèneront à l'élaboration de ces documents.** La synthèse des contributions du public sera versée aux travaux menés avec les conseils maritimes de façade, pour qu'ils puissent les prendre en compte.

La concertation préalable se déroule du 26 janvier au 25 mars 2018, avec deux modalités :

- **une plateforme participative** www.merlittoral2030.gouv.fr permettant au public de s'informer sur les enjeux et de déposer des commentaires sur la vision d'avenir proposée. Les échanges sont organisés par un jeu de questions : chacune ouvre sur un fil de discussion dans lequel l'internaute peut déposer une contribution, faire un commentaire sur une contribution ou voter pour elle ;
- **des ateliers citoyens dans chaque façade maritime**, qui permettront d'approfondir certaines thématiques.

Les ateliers citoyens

- **Capbreton**, mardi 27 février 2018 de 18h00 à 20h30, maison du Port – salle Roger Cales, avenue Georges-Pompidou.
- **Bordeaux**, jeudi 1er mars 2018 de 18h00 à 20h30, salle du point du jour Pierre Tachou – 44, rue Joseph-Brunet.
- **Biarritz**, samedi 3 mars 2018 de 9h30 à 12h00, Cité de l'océan – 1 avenue de la plage.
- **La Rochelle**, samedi 10 mars 2018 de 9h30 à 12h00, café de l'Aquarium – quai Louis- Prunier.

Inscription à titre individuel dans un atelier à partir de la plateforme participative

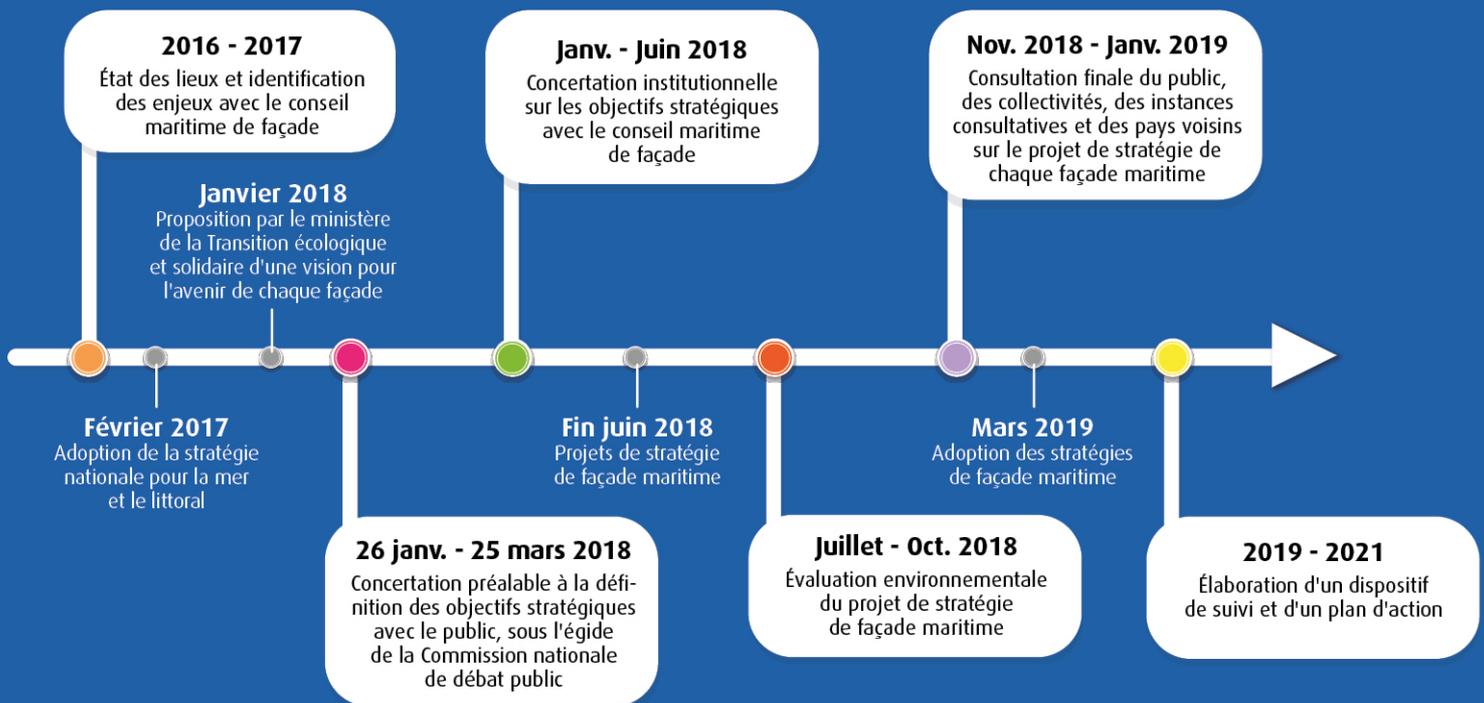
<http://www.merlittoral2030.gouv.fr/> ou en écrivant à : Délégation à la mer et au littoral, 244 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

Pourquoi une concertation avec les citoyens ?

Le débat public est organisé en amont de toutes les prises de décisions majeures ayant un impact sur l'environnement et il doit permettre à chacun à la fois d'être informé et de prendre la parole sur le projet alors qu'il est encore en phase d'étude. Les arguments entendus et les questions soulevées lors du débat public ont pour objectif d'enrichir le projet, de le faire évoluer et de l'adapter au mieux au contexte social et environnemental. C'est une étape essentielle dans le processus de décision.

Saisie pour les stratégies de façade maritime, la Commission nationale de débat public (CNDP) a décidé d'organiser une concertation préalable, dont les modalités ont été définies avec l'État, maître d'ouvrage. Après avis de l'autorité environnementale, une consultation finale sera organisée au deuxième semestre 2018 : les projets de stratégie de façade maritime qui seront soumis à cette consultation seront accompagnés d'un rapport présentant la façon dont les contributions du public auront été prises en compte.

Calendrier général



Façade maritime Sud Atlantique

La façade Sud Atlantique compte 723 kilomètres de linéaire côtier, de la Sèvre niortaise au nord jusqu'à la frontière franco-espagnole au sud. Elle comprend les 4 départements littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine et compte 140 communes littorales.

La façade se caractérise par des milieux naturels variés. Les plages sableuses exposées à la houle, en Gironde et dans les Landes, contrastent avec les côtes rocheuses du Pays basque et l'enclave lagunaire du bassin d'Arcachon. Plus au nord, la Gironde, plus grand estuaire d'Europe, et la mer des Pertuis, protégée par les îles, complètent cette diversité de milieux et de paysages. Ce patrimoine est un élément essentiel de l'attractivité de la façade et l'élément structurant de la diversité des dynamiques environnementales et économiques.

Elle est marquée par la présence de nombreuses activités humaines telles que la pêche, l'aquaculture, les industries navales et nautiques, le tourisme, etc. Ces dernières, conjuguées à une augmentation de la pression démographique génèrent de fortes pressions sur les milieux marin et côtier. Une gestion durable des ressources apparaît donc comme nécessaire pour assurer la viabilité de ces territoires. L'attractivité des métiers de la mer est un élément indispensable au développement de l'économie bleue.

La façade comporte deux grands ports maritimes constituant une porte d'entrée pour les grands flux internationaux : Bordeaux et La Rochelle. La façade comprend également deux pôles portuaires décentralisés : le port de Bayonne et l'ensemble portuaire de Rochefort Tonnay-Charente. Enfin, la façade est le lieu d'activités militaires en mer, de bases navales et aéronavales ainsi que de plusieurs sites industriels de défense.



La vision d'avenir pour la façade Sud Atlantique en 2030...

Le bon état écologique est atteint, les espaces littoraux et marins d'exception sont préservés grâce aux aires marines protégées et au nombre élevé de sites classés. Ce patrimoine est un élément essentiel de l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine. La gestion des milieux naturels au plus près des territoires est un puissant facilitateur pour leur protection et pour la réduction des conflits d'usages.

La solidarité entre l'amont et l'aval permet d'avoir une eau douce propice, en quantité et en qualité, aux nurseries de poissons et aux activités d'élevage d'huîtres et de moules. Les activités balnéaires profitent de la bonne qualité de l'eau de mer.

Le territoire de la Nouvelle-Aquitaine s'est positionné en pointe sur la question de la gestion des risques littoraux et de la résilience des territoires côtiers, limitant ainsi les risques et sécurisant les activités littorales.

La façade est riche de nombreuses activités maritimes et littorales qui s'y déploient, génératrices d'emplois. Les filières motrices de la construction navale, du transport maritime, du nautisme et du tourisme balnéaire, ainsi que celles des productions primaires, emblématiques de la Nouvelle-Aquitaine – ostréiculture et pêche – représentent de réelles opportunités d'emplois. Leur inscription résolue dans le processus de la transition écologique et énergétique, notamment pour le renouvellement des navires de pêche, a été un facteur favorable à la consolidation du tissu socio-économique et au dynamisme de la démographie et de l'emploi.

Les énergies marines renouvelables contribuent aux objectifs nationaux de la transition énergétique au travers des projets d'éolien en mer, et explorent le houlomoteur et l'hydrolien estuarien.

Les ports sont les supports de projets structurants et de l'innovation et vecteurs de densification industrielle. Ils bénéficient en 2030 d'une synergie entre eux et de l'amélioration des connexions à leur arrière-pays – en particulier par la voie ferrée – au travers d'une approche intégrée dans la gestion des flux et des projets.

Les synergies entre les acteurs scientifiques et la société civile (professionnels de la mer, associations, clubs sportifs...) sont un atout pour le partage et le développement de la connaissance des milieux marins. Les liens entre la communauté scientifique et le monde industriel se sont renforcés. Les innovations dans le domaine maritime permettent le développement de nouvelles filières (biotechnologies). La mutation des filières traditionnelles et la façade Sud-Atlantique a conforté sa place de leader en recherche et développement pour la filière nautique et de la glisse.

Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative www.merlittoral2030.gouv.fr